FLASH NOTE

16.06.2020

E-commerce : les changements s'installent lentement ... jusqu'au jour où ils s'accélèrent

4 tendances à garder en tête

Auteur(s)
David Older

Publié
16 Juin 2020

Longueu
1 mi

E-commerce : un taux de pénétration de 27% aux États-Unis

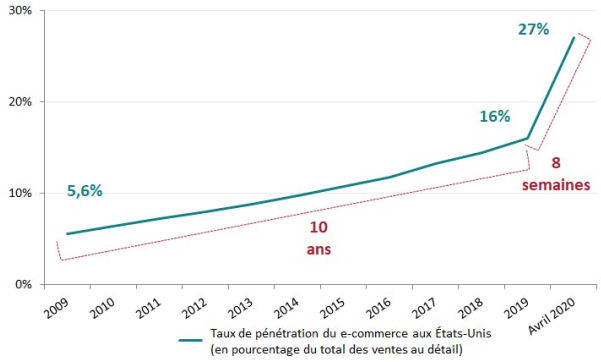

Sources : Bank of America, US Department of Commerce, ShawSpring Research, 05/2020

x2 pour le e-commerce alimentaire

Le principal virage vers les achats en ligne s'est observé dans le domaine du commerce alimentaire Alors qu'Amazon est l'un des principaux gagnants dans ce secteur, même des acteurs historiques comme Walmart (premier groupe de distribution alimentaire aux États- Unis) ont vu leurs ventes en ligne de produits alimentaires bondir pour s'établir à 9,2% du total de leurs ventes, contre 5,9% il y a un an.

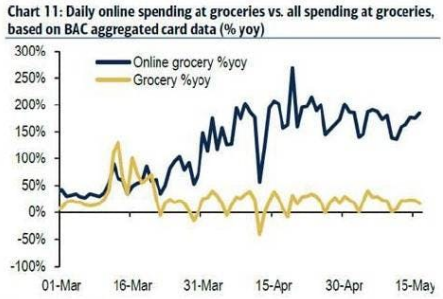

Source : données internes de BAC, 05/2020

Accélération des investissements

> Nous avons assisté à 2 ans de transformation numérique en 2 mois

P-DG de Microsoft

> Nous sommes passés du jour au lendemain de 2020 à 2030

Directeur des Opérations (CCO) de Shopify

Développement de l'achat en direct sur les réseaux sociaux

Penser et investir comme un visionnaire. Si Instagram a été le premier réseau social à développer le « social shopping », Facebook a dévoilé il y a quelques jours un service qui le fait entrer en concurrence frontale avec Amazon et eBay.

> Avec Facebook Shops, les commerçants pourront créer leur boutique virtuelle sur Facebook ou Instagram.

Facebook Shops will allow sellers to create digital storefronts on Facebook or Instagram

Source : Financial Times, 05/2020

Comment investissons-nous dans le secteur du e-commerce ?

La crise a validé la pertinence de notre positionnement de long terme sur ce segment, ce qui nous a conduits à **prendre tactiquement des bénéfices** car il est devenu « encombré ». Cependant, notre exposition au e-commerce et aux segments qui y sont indirectement associés (à l'instar des « fintech ») représente encore plus de 27% des encours du Fonds Carmignac Investissement.

Découvrez Carmignac Investissement

Carmignac Investissement

Principaux risques du Fonds

ACTION: Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds.

RISQUE DE CHANGE: Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds.

TAUX D'INTÉRÊT: Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt.

GESTION DISCRÉTIONNAIRE: L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

* Échelle de risque du DICI (Document d'Informations Clés pour l'Investisseur). Le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps. Part A EUR Acc (ISIN : FR0010148981).

Source: Carmignac, Bloomberg, 30/05/2020

Informations légales importantes

Ceci est un document publicitaire. Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement. Ce document constitue une communication marketing publiée par Carmignac Gestion S.A., société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France, et sa filiale luxembourgeoise, Carmignac Gestion Luxembourg, S.A., société de gestion de fonds d'investissement agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF). «Carmignac» est une marque déposée. «Risk Managers» est un slogan associé à la marque Carmignac. Ce document ne constitue pas un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit ou service de gestion ou d'investissement. L'information et opinions contenues dans ce document ne tiennent pas compte des circonstances individuelles spécifiques à chaque investisseur et ne peuvent, en aucun cas, être considérées comme un conseil juridique, fiscal ou conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être changées sans préavis. Le traitement fiscal dépend des circonstances individuelles de chaque investisseur et peut faire l'objet de changements dans le futur. Veuillez-vous référer à votre conseiller financier et fiscal pour vous assurer de l'adéquation des produits présentés par rapport à votre situation personnelle, votre profil de risque et vos objectifs d'investissement. Ce fonds ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. Person», selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et FATCA. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM. Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Toute décision d'investissement doit se faire après avoir pris connaissance des documents réglementaires en vigueur (et en particulier le prospectus et le KIID du produit concerné). Afin de connaître les frais réels prélevés par chaque distributeur, veuillez-vous référer à sa propre grille tarifaire. Les Fonds présentent un risque de perte en capital. Tout renseignement contractuel relatif aux Fonds renseignés dans cette publication figure dans les prospectus de ces derniers. Les prospectus, les KIID, les valeurs liquidatives, les derniers rapports (semi) annuels de gestion sont disponibles en français et en néerlandais gratuitement auprès de la société de gestion, tél+352 46 70 60 1ou par consultation du site internet www.carmignac.be ou auprès de Caceis Belgium S.A. qui assure le service financier en Belgique à l'adresse suivante: avenue du port, 86c b320, B-1000 Bruxelles. Les KIID doivent être fournis au souscripteur avant chaque souscription, il lui est recommandé de le lire avant chaque souscription. Le montant minimum de souscription des parts A EUR acc est de 1 part. En cas de souscription dans un Fonds soumis à la Directive de la Fiscalité de l'Epargne, conformément à l'article 19bis du CIR92, au moment du rachat de ses actions, l'investisseur sera amené à supporter un précompte mobilier de 30% sur les revenus qui proviendront, sous forme d'intérêts, plus-values ou moins-values, du rendement d'actifs investis dans des créances. Les distributions sont, quant à elles, soumises au précompte de 30% sans distinction des revenus. Toute réclamation peut être transmise à l'attention du service de Conformité CARMIGNAC GESTION, 24 place Vendôme - 75001 Paris – France, ou à l'adresse complaints@carmignac.com ou auprès du service de plainte officiel en Belgique, sur le site www.ombudsfin.be. CARMIGNAC GESTION 24, place Vendôme - F - 75001 Paris Tél : (+33) 01 42 86 53 35 Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 15,000,000 € - RCS Paris B 349 501 676 CARMIGNAC GESTION Luxembourg City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg Tel : (+352) 46 70 60 1 - Filiale de Carmignac Gestion. Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RC Luxembourg B67549